

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 mai 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Vème RÉPUBLIQUE - (n° 820)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 533

présenté par

M. Montebourg, M. Valls, M. Caresche, M. Urvoas, M. Vallini, M. Roman  
M. Derosier, M. Le Bouillonec, M. Le Roux, Mme Guigou, Mme Karamanli  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
à l'amendement n° 92 de la commission des lois  
-----

**à l'ARTICLE 28**

Dans l'alinéa 2 de cet amendement, substituer aux mots :

« et les »,

les mots :

« et trois des »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à rétablir la parité stricte au sein de la formation plénière du CSM.